



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
CHARGÉ DE LA PRÉVENTION, DE LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE
ET DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE

N° / MSP

Le directeur de cabinet

Papeete, le

**Compte-rendu du conseil d'orientation
pour le suivi des conséquences des essais nucléaires (COSCEN)
du 21 avril 2006 à 14h30**

Étaient présents :

M. Bruno BARILLOT, expert
M. Marius CHAN, Moruroa e tatou
M. Jean PAARUA, Moruroa e tatou
M. John DOOM, Moruroa e tatou
Mme Sabrina BIRK, représentante à l'APF
M. Philippe SIU, conseiller technique à la vice-présidence
Dr Gilles SOUBIRAN, directeur de cabinet du Ministère de la santé

Absents excusés :

M. Jacky DROLLET, Vice-Président, Président du Conseil d'Orientation
Mme Unutea HIRSHON, représentante à l'APF
M. Roland HOLDHAM, Moruroa e tatou
M. Jacky BRYANT, représentant à l'APF
M. Myron MATAOA, représentant à l'APF

1 - Procès-verbal de la précédente réunion du 14 mars 2006

Procès-verbal adopté sans observations.

2 – Venue de M. Jurien de la Gravière

Par communiqué du Haut-Commissaire, la Polynésie apprend le report de la visite, prévue en avril 2006, de Monsieur Jurien de la Gravière, Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radioprotection pour les activités et les installations intéressant la Défense (DSND)

<http://www.polynesie-francaise.gouv.fr/actualite/communiqués/com-190406.asp>

Bruno Barillot développe une critique des documents trouvés sur le site du Ministère de la Défense. Lors de sa conférence à Paris, à l'issue de son séjour en Polynésie (6 au 10 février 2006), M. Jurien de la Gravière est revenu sur les promesses qu'il avait faites lors de son passage à Tahiti. Il en a sérieusement limité la portée. Bruno Barillot dénonce le double langage du ministère de la défense.

http://www.defense.gouv.fr/sites/defense/actualites_et_dossiers/le_suivi_des_essais_nucleaires_en_polynesie_francaise435/

Philippe SIU fait état d'un courrier récent de M. de la Gravière dans lequel il reconnaît que le COSCEN (conseil d'orientation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires) est son interlocuteur privilégié.

Le COSCEN acte qu'il est l'interlocuteur officiel de la Polynésie pour le suivi des conséquences des essais nucléaires.

Il est acté par le COSCEN que son Président doit écrire un courrier à M. Jurien de la Gravière :

- le délégué doit venir à la rencontre du COSCEN
- le délégué doit confirmer ses dates de venue et son programme

Ce courrier pourrait aussi contenir :

- l'ordre du jour de l'entretien
- le rappel de la mise en œuvre des recommandations de la commission d'enquête de l'APF

M. SIU : Le COSCEN doit rencontrer le délégué au début de son séjour en Polynésie.

Le délégué a annoncé qu'il organisera, lors de son prochain passage en Polynésie, un déplacement à Mangareva, Tureia et Hao, ainsi qu'une « visite ouverte à Moruroa ». Le COSCEN se pose la question de sa participation à cette tournée :

Moruroa et tatou et la représentante de l'APF ne souhaitent pas participer à la mascarade de la visite de Moruroa, mais veulent aller à la rencontre des populations de Mangareva, Tureia et Hao.

Bruno Barillot : si le COSCEN se déplace jusqu'à Moruroa, son représentant doit demander officiellement, pour contrecarrer l'opération médiatique du ministère de la défense, devant les médias présents :

- une enquête par des experts indépendants sur les sites de Moruroa et Fangataufa (radioactivité et stabilité tectonique) :
- l'association du Pays aux moyens de surveillance des sites,

Un consensus se dégage pour limiter la participation des membres du COSCEN aux visites des îles habitées par la population polynésienne (Tureia, Mangareva, Hao).

3 – Mise en œuvre des recommandations de la commission d'enquête :

Le problème de compensations pour Tureia est discuté :

- 100 personnes en situation d'isolement. Rotation d'un avion tous les 15 jours
- Occupation militaire pendant 30 ans
- Problèmes sanitaires et sociaux assez importants.

La discussion montre qu'il y a 2 problèmes à résoudre :

- Le problème immédiat d'une population, stressée par l'attention que lui porte les médias et par les visites qui se succèdent. Les habitants, dans l'ignorance de la réalité, ont donc tendance à tout imputer aux essais nucléaires.

- Le problème à long terme du devenir de cette population. La compensation aux essais nucléaires doit participer au développement durable. Refaire le logement provoque une satisfaction immédiate d'un besoin, mais n'apporte pas de solution durable au développement économique et social. Sabrina Birk souligne que cet atoll doit disparaître avec la montée séculaire des eaux et qu'il faut fournir d'autres terres aux habitants. Il est souligné que l'atoll de Moruroa appartenait aux habitants de Tureia qui y séjournèrent pour la pêche, la culture. Les terres de Moruroa leur ont été « confisquées »

Le COSCEN, pour répondre au problème immédiat, demande la saisine du ministère de la santé et du ministère de la solidarité pour réaliser un état des lieux sanitaire et social et faire une proposition d'intervention sur ce thème, au besoin avec une aide extérieure (ONG médicale et sociale). Un financement de l'État sera sollicité.

Pour répondre au problème du long terme, le même type de saisine serait à faire

- Ministère du développement des archipels : pour l'état des lieux économique
- Ministère du développement durable : pour l'état des lieux environnemental.

Archivage des données sur les essais nucléaires :

Plusieurs organismes, institutionnels, associatifs ou privés, travaillent sur les conséquences des essais nucléaires et collectent des données ou des documents précieux pour l'histoire de la Polynésie. Il y a un risque de pertes de ces données au hasard du devenir de ces institutions et des procédures de conservation. En attendant l'ouverture du centre de documentation, le CDSCEN propose de saisir le service des archives pour stocker les documents collectés, sachant que ce service a lui-même de graves problèmes de stockage.

Témoignages filmés :

Il s'agit de recueillir des témoignages de personnes relatifs aux essais nucléaires. Ces témoignages serviront à établir l'histoire de la mémoire de la Polynésie française. Il est urgent d'agir car les témoins disparaissent peu à peu.

- Moruroa e tatou va fournir une liste de témoins à interviewer avec un bref résumé de l'intérêt de leur témoignage.
- Un journaliste free-lance de la télévision française se propose de réaliser les enregistrements filmés. Voir pour associer les compétences locales
- Moruroa e tatou doit un projet plus construit lors de la prochaine réunion du COSCEN.

Les autres recommandations :

La liste des recommandations de la commission d'enquête va être adressée aux membres du COSCEN pour réflexion.

4 – 40^{ème} anniversaire et conférence

Information :

Pendant la durée des manifestations du 29 juin au 2 juillet 2006, une exposition permanente sera réalisée à l'atrium de l'Assemblée de la Polynésie française, financée par M. Robert Koenig, légataire de M. Bengt et Marie-Thérèse DANIELSON.

Conférence internationale :

Un financement de 4.168.000 FCFP a été acté en conseil des ministres du 21 avril 2006. Le MSP, par sa chargée de communication va apporter une aide technique à Moruroa e tatou pour organiser la conférence.

Conférence santé : la plupart des conférenciers contactés ont répondu positivement à la pré-invitation lancée par Moruroa e Tatou.

Conférence parlementaire : Pas de réponse à la pré-invitation lancée par Moruroa e Tatou. Il est acté qu'une invitation doit être lancée dans une forme plus officielle soit par le gouvernement soit par l'APF.

Conférence des ONG : 5 réponses positives

Lieu de mémoire :

Les demandes de soutien technique auprès du service de l'Équipement et du service de la Culture ont été faites par Roland Oldham. Les réponses sont en attente. Le COSCEN propose d'accélérer les démarches par une intervention directe auprès des ministres de tutelle.

Mme BIRK rappelle qu'il faut rebaptiser le lieu de mémoire (Place Jacques CHIRAC) et pérenniser le site en le donnant en bail à une association (Moruroa et tatou), ce qui empêchera un futur gouvernement de détruire.

5 – Complément au financement et mission de l'Expert

Historique du financement : Bruno Barillot a été « recruté » par Moruroa e Tatou d'août 2005 à juillet 2006, suite à la décision du conseil des ministres, en juillet 2005, d'accorder à l'association une subvention de 5.600.000 FCFP. La subvention n'a pas été versée en 2005 car la commission d'enquête de l'APF a pris l'expert d'août 2005 à janvier 2006. L'expert est repris par Moruroa e tatou à partir de février 2006 jusqu'à janvier 2007. L'association a reçu en avril 2006 la subvention de 5.600.000 FCFP.

Moruroa e Tatou demande un complément pour que l'expert travaille dans les mêmes conditions qui lui ont été offertes par l'APF, soit: 3.080.000 FCFP. Le COSCEN donne son accord de principe.

6 – Position du Ministère de la Défense : autres informations.

Le ministère de la défense se positionne toujours très en retrait par rapport au débat voulu par la Polynésie française.

Cependant, le COSCEN prend acte que la problématique des essais nucléaires suscite un débat en France même. Ainsi, une résolution sur la création d'une commission d'enquête au sein du Sénat a recueilli 120 signatures de sénateurs.

Questions écrites, en un mois, à propos des essais nucléaires :

- 13 questions à l'Assemblée Nationale
- 5 questions au Sénat

Questions orales depuis le début de la législature : 124 questions dont 66 par les députés UMP et UDF

Proposition de loi n° 3025 signée par 15 députés PS.

Gilles SOUBIRAN